



COMPTE-RENDU Du CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 22 octobre 2008 à *Eygliers*

Rédigé le 22/10/08 par SR, PP et ET - Validé par BE le 14/11/08 et GH le 17/11/08

Heure début de séance : 18h00

Heure fin de séance : 21h00

Etaient présents :

Messieurs les Délégués communautaires :

Eygliers :

HENRY Gilles

GIRAUD Laurent

VERDON Guy

Guillestre :

LETERRIER Bernard

MOULIN Dominique

CHARPIOT François

MOLLE Emmanuel

Mont Dauphin :

RAITBERGER François

FIORLETTA Gilbert

Risoul :

BONNAFOUX Albert

JEHAN Jacques

GARNIER Jean Louis

Saint Clément sur Durance:

SCHAEFLIN Eric

BERARD Jean-Louis

Saint Crépin :

ESMIEU Bernard

THOMAS Robert

FERRET Eric

Réotier :

CANNAT Marcel

HUAU France

Vars :

EYMELOUD Pierre

FERRY Claude

RISOUL Christophe

Présentation du Cabinet EXCO, chargé d'audit de début de mandat : le cabinet a fait un point d'étape auprès des maires.

Le président indique que la commission « prospectives » se réunira prochainement. L'objectif étant d'aboutir à un véritable projet de territoire début 2009.

COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE DES DECISIONS

Compte Rendu du Conseil Communautaire du 27 août 2008 validé

Secrétaire de séance : **M. HENRY Gilles**

Le Président informe le conseil qu'il retire la délibération n°35 de l'ordre du jour, et rajoute le sujet de l'étude du passage à taux fixe du contrat de financement de la gendarmerie.

LISTE DES DELIBERATIONS

Direction/Services généraux

1/Délibération – Emploi saisonnier et occasionnel au sein du service technique/OM

Embauche d'agents en emploi saisonniers et occasionnels au sein du secteur ordures ménagères du service technique dès que le besoin se présente – Volume de besoin en heures et nombre d'agents à inscrire dans le budget prévisionnel chaque année.

Unanimité

2/Délibération – Indemnités trésorier

unanimité

3/Délibération – Chèques cadeaux pour le personnel

21 votes pour – 1 abstention

4/Délibération – délégation au Président en application de l'article L2122.22 du CGCT

Unanimité – Les délégués auraient souhaité le texte intégral de la délibération.

5/Délibération - Autorisation signature Président pour les conventions de mise à disposition de locaux.

unanimité

6/Délibération - Décisions modificatives (ajout de la ligne des virements)

unanimité

7/Délibération – Compta : transfert des charges du BG sur les BA

Le budget général prend en charge certaines dépenses administratives relevant des budgets annexes des ordures ménagères et assainissement. Afin de permettre un calcul au plus proche de la réalité des coûts de ces budgets, il est proposé une refacturation du Budget Général vers les budgets annexes.

Unanimité

Développement local

8/Convention CPIE

La communauté de communes du Guillestrois est opérateur du site « steppique durancien et queyrassin ». A ce titre elle met en place des actions d'animation comme prévu dans la convention cadre.

Le CPIE propose de réaliser des sorties découverte du site pour découvrir les entités paysagères et mieux comprendre les enjeux du programme Natura 2000.

Le montant total de l'animation du CPIE est de 1000 € net, financé dans la convention financière.

Unanimité

9/Convention Maison Nature

La communauté de communes du Guillestrois est opérateur du site « steppique durancien et queyrassin ». A ce titre elle met en place des actions d'animation comme prévu dans la convention cadre.

La Maison de la Nature met en œuvre des animations pédagogiques autour des pelouses sèches et steppiques.

Le montant total de l'animation de la Maison de la Nature pour 2009 est de 4000 € net, financé dans la convention financière.

Unanimité

10/N2000 – Mise à disposition avec l'Argentière la Bessée

Dans le cadre de l'animation des sites Natura 2000, la chargée de mission recrutée par la Communauté de communes du Guillestrois sera mise à disposition à hauteur de 20 % équivalent temps plein auprès de la commune de L'Argentière La Bessée pour l'animation du site « Vallon des Bans-Vallée du Fournel ». Cette mise à disposition est convenue, à raison de 7 heures hebdomadaires, et ce à compter du 1^{er} janvier 2009 et pour une durée de 3 ans.

Unanimité

11/N2000 – Reconstitution du poste 2009-2011

La communauté de communes du Guillestrois est opérateur pour l'animation du site Natura 2000 « steppique durancien et queyrassin » : nécessité de reconduire le poste de chargé de mission Natura 2000 pour cette mission pendant la durée de la convention financière : 2009, 2010 et 2011.

Il s'agit d'un poste à 80% dont 60% pour le PR6 et 20% pour le Vallon du Fournel (commune de L'Argentière la Bessée).

Pierre EYMEOD informe l'assemblée que l'ensemble des élus du PR 06 vont devoir se réunir pour désigner leur président, il ne comprendrait pas que vu l'engagement de la CCG, ce ne soit pas un élu du Guillestrois qui préside ce comité de pilotage.

Laurent GIRAUD demande si c'est obligatoirement un élu qui doit être désigné. Il lui est répondu que oui : chacun pourra se présenter mais il est préférable que ce soit un élu du Guillestrois.

Laurent GIRAUD indique qu'il regrette la déviance dans l'utilisation des crédits Natura 2000 qui sont parfois détournés de leur usage agricole vers un usage plus environnemental. Gil FIORLETTA répond qu'on ne peut pas lancer ces affirmations : les dossiers Natura 2000 sont montés régulièrement quel que soit le maître d'ouvrage concerné et qu'il n'y a aucune usurpation des crédits. Les objectifs de mise en œuvre du Docob sont clairs et sont respectés.

Pierre EYMEOD exprime également sa méfiance vis-à-vis des notices d'incidence Natura 2000 qui peuvent aller à l'encontre d'un projet communal.

Le Président conclut en indiquant que la chargée de mission Natura 2000 sera invitée à la prochaine commission « agriculture –environnement » pour donner toutes les explications nécessaires.

21 votes pour – 1 abstention

12/Avenant EDSB

Le Président indique qu'il a décidé de déclarer la consultation pour l'entretien de la microcentrale infructueuse, aucune offre ne répondant aux besoins techniques et financiers du marché. En parallèle, une

réflexion a été lancée au sujet d'une nouvelle organisation en 2 parties : la communauté de communes souhaitant reprendre en régie une partie des missions. Cela permettra d'optimiser un emploi et de redéployer des compétences techniques tout en ayant une perspective d'augmenter la production.

Afin de préparer cette nouvelle définition des besoins, il a été convenu avec EDSB de prolonger les contrats actuels du 1^{er} octobre 2008 au 31 décembre 2008. Cette prolongation se fera par voie d'avenant.

Unanimité

13/Pompiers détachement saisonnier 2008/2009

Comme les années précédentes, pour l'hiver 2008-2009 il sera mis en place un détachement saisonnier hivernal de sapeurs pompiers. L'engagement financier de la CCG serait de 18 000 € forfaitairement pour la saison.

Convention entre le SDIS, la CCG et les 3 communes Vars, Risoul, Guillestre

Unanimité

14/Délégués Leader

La Communauté de Communes doit élire ses représentants au comité de programmation du GAL Leader 2007/2013 Pays Grand Briançonnais.

Après élection à bulletin secret sont désignés (22 voix pour)

Titulaires : Pierre Eyméoud et Max Brémond

Suppléants : Bernard Esmieu, et Emmanuel Molle

15/Demande de subvention CG-CIS

Sollicitation d'un financement complémentaire auprès du Conseil Général pour l'équipement et la finition du CIS de Guillestre consistant en l'aménagement de la salle de réunion (utilisable par le SDIS mais également par la CCG)

Le montant des dépenses complémentaires est de 39 800 € TTC et le montant de l'aide sollicitée auprès du Conseil Général est de 23 294 €.

Unanimité

16/Délégué Leader socio-professionnel

Chaque territoire du Pays doit avoir un représentant socioprofessionnel au comité de programmation du GAL Leader 2007/2013 Pays Grand Briançonnais. Sont proposés par le conseil communautaire : titulaire : Pasca Imbert et suppléant : Maxence Pierret (leur accord sera sollicité).

unanimité

17/Règlement intérieur salle multimédia

Modification du lieu par rapport au règlement précédent.

Dominique Moulin aurait souhaité le texte intégral du règlement.

21 voix pour – 1 abstention.

18/Dividendes Guiltour

Unanimité

19/Subvention Caisson

Demande de subvention auprès du Conseil Général des Hautes Alpes pour le financement de cette construction. Le cout estimatif des travaux est de 80 K€ environ (intégrant la barrière à badge). Le conseil Régional devra aussi être sollicité.

Unanimité

20/Agenda 21

La Région a retenu la candidature de la Communauté de communes du Guillestrois pour une assistance technique et un accompagnement pour s'engager dans une démarche de développement durable type Agenda 21. Il s'agit d'un acte fort en terme de cohérence territoriale.

Bernard Leterrier souligne que cette démarche est importante pour avoir une lisibilité envers nos partenaires, mais qu'elle est exigeante en terme d'engagement participatif : ce n'est pas un acte gratuit, il y aura des recettes, mais surtout des couts : (volet environnemental dans toutes les actions).

Le Président rappelle qu'il a pris l'engagement de réunir une commission avec tous les maires pour partager les informations sur les sujets importants de développement tels que : Agenda 21, Pays, Leader, PIT ...

Le technicien de l'ARPE pourra venir présenter la démarche et ses impacts.

La délibération est retirée par le Président dans l'attente de cette présentation.

21/Stade eau vive

Une convention conclue entre les 3 partenaires : Communauté de communes, commune de Saint Clément sur Dce et comité départemental règle les modalités pratiques de cette exploitation.

Unanimité

22/PAS

La communauté de communes souhaite s'engager dans cette démarche et fasse acte de candidature auprès du Conseil Régional. Une fiche technique de présentation du programme a déjà été transmise en bureau.

Unanimité

Pierre Eyméoud demande que la CCG s'engage également dans le PAS « stations » au titre des espaces valléens.

23/Charte signalétique - approbation du projet et demande de financement

Unanimité

Concernant les entrées du Guillestrois, le maire de Vars demande l'étude et la remise en place d'un sanitaire au col de Vars (possibilité d'amener l'eau si un système sec n'est pas adapté).

Vie locale

24/Convention prêt de la bibliothèque St Crépin

Délibération Annulée (la délibération N° 5 prise ce jour autorise de fait le Président à signer la convention proposée)

25/Convention prêt du cinéma de Guillestre

Délibération Annulée (la délibération N° 5 prise ce jour autorise de fait le Président à signer la convention proposée)

26/Convention de prêt du collège

Délibération Annulée (la délibération N° 5 prise ce jour autorise de fait le Président à signer la convention proposée)

27/Régularisation administrative

Délibération annulée (la délibération N° 6 prise ce jour autorise de fait le Président à signer la convention proposée)

28/Convention SEAM

Délibération Annulée (la délibération N° 4 prise ce jour autorise de fait le Président à signer la convention proposée)

29/Avenant au CEJ pour l'ajout de nouvelles activités par les communes.
unanimité
30/Reconduction de la convention avec la CAF sur le CLSH
unanimité
31/Conventions locaux crèche de Guillestre
unanimité
32/Prélèvements automatiques
Unanimité
33/Prêt de salles
Délibération Annulée (la délibération N° 5 prise ce jour autorise de fait le Président à signer la convention proposée)
Délibérations complémentaires vie locale
44/ reconduction de l'abonnement a la télémaintenance pour les logiciels de la société Apologic
Unanimité
41/ Inscription de l'autofinancement du programme INTERREG
<p>Le conseil attire l'attention sur le problème des subventions non pérennes Il ne s'agit pas de dépenser plus, il s'agit au contraire de bien cadrer le budget. Il est rappelé que ces montages sont fragiles, et qu'il faut d'ores et déjà penser à la sortie du dispositif. 5 abstentions 0 contre 17 pour</p> <p>Sollicitation du maire de Guillestre pour que l'animateur jeunesse intervienne au city park de Guillestre. Le public de la plateforme de Guillestre est « du tout public ». Cette plateforme n'est pas réservée aux Guillestrins. Il faut avoir une réflexion globale et adaptée. Les jeunes qui fréquentent cet espace peuvent représenter un public captif intéressant pour créer une dynamique d'animation locale dans le cadre de la compétence communautaire. Le rôle de l'animateur est de créer du lien. La compétence jeunesse de la Com Com est donc interpellée. Ce qui est fait par l'animateur en place est aujourd'hui intéressant. Cette demande sera examinée en commission jeunesse.</p>
Un exercice de recueil d'information sur le sens de l'animation jeunesse est effectué au travers de 3 questions clefs. Cet exercice entre dans le cadre de la réflexion engagée autour de la politique jeunesse.
Service Technique
34/Terre d'Eden
Unanimité. Info : la semaine du tri s'est bien passée. Cette convention concerne toutes les écoles. Nous sommes subventionnés par eco emballages pour la communication.
35/Avenant MP 2007-14
Retirée

36/Avenant MP 2006-16

Le marché public d'extension et mise aux normes de la STEP de Vars a été passé avec le groupement conjoint: Vinci Construction France / Charles Queyras TP / Jean Gilles Coromp, le 6/09/2007. A ce jour, l'entreprise Charles Queyras TP a fait part au maître d'œuvre IRH d'une demande de plus value pour des travaux de purge de sol et de substitution par du béton cyclopéen. Après étude du CCAP, du mémoire génie civil, avis du contrôleur technique (bureau Véritas), du bureau Thétys, le maître d'œuvre confirme la nécessité géotechnique de réaliser ces purges pour asseoir la STEP correctement et indique qu'il était impossible de quantifier ce surcoût à partir des éléments du dossier de marché, lors de la réponse à l'appel d'offres. D'autre part, une lucarne sera installée sur le toit afin d'améliorer les conditions de lumière dans la partie neuve. L'ensemble de ces prestations représentant un montant de 84000 € HT sur 4 490 923€ HT, soit 1,9% du montant du marché, l'avis de la CAO n'est donc pas nécessaire.

Le Président rappelle que l'étude géotechnique avait été réalisée en décembre. Ce point a été vu en commission épuration. La question est la suivante : « faut il que la com com paye ou est ce à l'entreprise d'assumer le coût de cet avenant ? »

Le Président donne lecture intégrale du courrier du maître d'œuvre sur ce point.(cf document joint).

Pierre Eyméoud informe l'assemblée que la cao qui avait choisi l'entreprise, avait indiqué que celle ci devait tout prendre à sa charge, en cas de sous sol non conforme.

Il donne lecture de l'art 12,2 du CCAP. Il s'étonne du point de vue du maître d'œuvre qui a validé cet avenant et indique qu'il est en possession d'une jurisprudence qui va dans le sens de ne pas accepter l'avenant.

Le Président précise qu'il a demandé un avis juridique la veille sur ce point et que cet avis, dont il donne lecture de la conclusion, précise que cet avenant est acceptable et pleinement justifié.

Conclusion de cet avenant : « En l'occurrence, la nature des travaux (méthode de purge et matériaux de substitution) et leur montant ont été validés par le maître d'œuvre, lequel précise dans son rapport du 16 septembre 2008, que la solution béton cyclopéen est la moins onéreuse et que le montant demandé par l'entreprise Queyras semble raisonnable au regard des coûts unitaires affichés.

La conclusion de cet avenant pourra donc se faire régulièrement après l'appropriation par la Communauté de Communes de la démarche du maître d'oeuvre. »

L'avis juridique est joint en intégralité.

Il est décidé de demander un nouvel avis juridique à ADAMAS.

La décision sur cette délibération est reportée au Conseil communautaire du 17 12 2008

37/MP 14 2008

Unanimité

38/Subvention étude STEPS

Unanimité.

Il faut que le cabinet soit force de proposition et que toutes les solutions soient envisagées.

Cette étude est urgentissime.

L'intégration de la réalisation des stations d'épuration de petites tailles dans la programmation budgétaire est rajoutée par le biais de la délibération n°42

39/Acquisition BOM

Unanimité

40/Modification règlement déchets
unanimité
Délibérations complémentaires ST
42/ Programmation d'investissement en assainissement.
<p>Une fois que la solution STEP de Guillestre – St Guillaume / Risoul sera définie et chiffrée, une programmation globale des travaux restant à la charge de la communauté de communes du Guillestrois, dans le cadre de l'assainissement, sera faite, incluant les petites STEP.</p> <p>Le dimensionnement et le chiffrage de ces petites STEP avaient été faits dans le cadre du schéma directeur d'assainissement. Il sera nécessaire de réévaluer les montants estimés en 2005.</p> <p>Unanimité</p>
Délibérations complémentaires DL
43/ Contrat de financement de la gendarmerie : passage à taux fixe
<p>A la demande de la commission finances, le Président propose qu'un groupe de travail puisse étudier plus particulièrement la possibilité de passage à taux fixe du contrat de financement de la gendarmerie (suite à l'évolution défavorable des taux).</p> <p>Groupe de travail : Claude Ferry, Jean Louis Garnier, Eric Schaefflin.</p> <p>Le passage à taux fixe doit se faire avant la prochaine échéance (25/11/08).</p> <p>Cela fera l'objet de la délibération n° 43</p>

Le Président conclut en précisant que les délibérations examinées en commission, mais non présentées à ce conseil seront proposées lors de la prochaine réunion, car le bureau a souhaité des précisions.

Il indique que des informations diverses ont été jointes à la convocation :

INFOS/VIE LOCALE	
Points vus	Contenu
Rentrée 2008 de l'école de musique	+20% de fréquentation
Parution du Guide des associations du Guillestrois	Nouvelle édition 2008/2009 qui recense les associations du Guillestrois
Conseil d'école de l'école de musique et d'arts	Mise en place d'un groupe de pilotage à la place du Conseil d'école. Un représentant des professeurs et un représentant des parents seront nommés. Ils interviendront en première partie de commission 2 fois par an.
Recrutement de l'animatrice du RAM	M. Véronique MINOT a pris ses fonctions le 1er septembre dernier
Réunion d'info sur la micro-crèche	Réunion d'info arrêtée à St Clément le 21 octobre prochain à 17h00
Nomination de délégué pour le Comité de pilotage du RAM	M. Garrigues, suppléée par le représentant de St-Clément/Durance, représentants pour le suivi du RAM au sein de son comité de pilotage
Réflexion politique jeunesse	Fiche méthodologie du travail sur la politique jeunesse en annexe
Bilan synthétique de l'activité jeunesse été 2008	En annexe
Limitation des prises en charges	Changement du RI pour limiter à 6h00 la prise en charge des personnes par aide à dom
Marché de téléalarme	Le dépouillement est en cours
Demande de financement Etat	Plan d'action en annexe pour info

INFOS/SERVICE TECHNIQUE

Points vus	Contenu
CAPEB- plateforme déchets verts Prospectif : traitement des boues et relancer étude SMITOMGA	Réponse à la CAPEB pour demande de plateforme de compostage. Bureau est d'accord pour rester sur nos compétences. Prospectif : traitement des boues et relancer étude SMITOMGA- ANC reste aux communes- Travail sur Intégration des réseaux de collecte dans la ccg. + étude DSP/régie/ prestation de service, à mener en parallèle en 2009, / Facture unique AEP et ASST : la commission souhaite prendre connaissance des documents de travail réalisés par la commission précédemment/ la fonction des possibilités financières, les dossiers pour les petites STEP seront aussi lancés, après étude du coût de Guillestre.
Demande à la commission « tourisme » de travailler sur classement touristique des communes pour septembre 2009.	En cours de traitement par la commission.

Le conseil communautaire ne fait aucun commentaire.

Puis la séance est levée.